

**MAIRIE
DE CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE**

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE

COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016

Présidence de Monsieur Maurice JARRY, *Maire*

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs BRISSAUD, SUREAU, LAMISSE, LEBRUN, CONGNARD **Adjoints** et Mesdames et Messieurs GAGNIER, BOUTIN, BOZDEMIR, DERSOIR, PÉNARD, LEMAIRE, CRÉPEL, CRASNIER, ESNAULT, DRIANCOURT, BILLIET, TEMPLÉ, et PERTUISEL **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames LEMAIRE, PERTRUISEL, et Monsieur CREPEL

PROCURATION : Monsieur CREPEL à Monsieur LEBRUN pour voter en son nom, Madame PERTUISEL à Monsieur DRIANCOURT pour voter en son nom, Madame LEMAIRE à Monsieur BRISSAUD pour voter en son nom.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Messieurs NACHURY et PEREYROL, ainsi que Mesdames PIEAU et TEMPLE.

SECRÉTAIRE: Monsieur DRIANCOURT

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 05 JUILLET 2016

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 5 juillet 20016 est adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRX DE LA QUALITÉ (RPOS)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

3 - TARIFS PUBLICITAIRES BULLETIN MUNICIPAL 2017.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs suivants pour les encarts publicitaires :

	2016
Format 1/8^{ème} de page	73 €
Format ¼ de page	124 €
Format ½ page	220 €
Format page entière	400 €
Format page entière couverture intérieure	417 €
Format page entière couverture extérieure	434 €

4 - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE NUMÉRO 2 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- accepte les modifications présentées dans la décision modificative n°2 du budget principal ville décrites ci-dessous.

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
	ouverts	ouverts
D 10226 : Taxe aménagt Verst sous-densité		22 500.00
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		22 500.00
D 21318-10 : Bâtiments divers		10 000.00
D 21318-169 : Salle des fêtes "CIGALE"		7 000.00
D 21318-30 : Salle de "L'ENTREPOT"		10 000.00
D 2135-40 : Centre bourg	61 000.00	
D 2188-105 : Matériel		11 500.00
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	61 000.00	38 500.00

5 - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE NUMÉRO 1 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- accepte les modifications présentées dans la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement décrites ci-dessous.

Désignation	Crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts BP 2016	Augmentation sur crédits ouverts BP 2016	Total crédits exercice exercice 2016	CA provisoire au 29/08/2016
	BP 2016				
D 2158 : Autres inst. matér. outill. technique	50 000	0	8 500	50 000	0
TOTAL D 21 :	50 000	0	8 500	58 500	0

Immobilisations corporelles							
D 2315 : inst. matér. outil. technique	108 333.62	-50 000	0	58 333.62	49 663.24		
TOTAL D 23 :	424 019,00	-8 500	0	58 333.62	5 131.06		
Immobilisations en cours							
TOTAL GENERAL EQUILIBRE		-8 500	8 500				

6 - PROJET DE FLEURISSEMENT DES RONDS-POINTS

Monsieur DRIANCOURT présente aux membres de l'Assemblée le projet de fleurissement des ronds points de Boutigné et de celui de Ma Campagne.

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal émet un avis favorable concernant le fleurissement du rond point de Ma Campagne et décide de reporter sa décision pour celui de Boutigné à une prochaine séance du Conseil pour permettre à un groupe de travail constitué du groupe fleurissement ainsi que de Monsieur BRISSAUD de pouvoir présenter un projet.

7- CONVENTION DE PARTICIPATION BOUES STEP

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, autorise celui-ci à l'unanimité à signer la convention avec le SICTOM Loir et Sarthe concernant la définition des contraintes à leur valorisation et d'identifier les parcelles concernées par le plan d'épandage. Cette étude s'accompagne par la suite d'un contrôle rigoureux des opérations par la mise en place d'une bonne logistique et d'un suivi agronomique.

8 - NOM DE LA PLACE "MA CAMPAGNE"

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BRISSAUD présentant les noms qui sont proposés par les élèves du collège Jacques PREVERT, à savoir :

- Place de la Jeunesse,
- Place Louis de Funès,
- Place Jean Cabut,
- Place Alan Turing,
- Place Malala Yousafzai,
- Place Rosa Parks,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

- 10 voix pour le nom "Place de la Jeunesse",
- 5 voix pour le nom "Place Rosa Parks,
- 3 pour le nom "Place Malala Yousafzai,

Adopte le nom Place de la Jeunesse

9 - GRATUITÉ SALLE DE L'ENTREPÔT POUR L'ASSOCIATION "SOLIDARITÉ MIGRANTS D'UNE RIVE A L'AUTRE DE JUVARDEIL

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré par 11 voix pour et 7 voix contre, décide :

- de donner un accord de principe à titre exceptionnel et dérogatoire à cette demande uniquement pour la salle de la Cigale,
- dit que les entrées concernant cette manifestation devront être gratuite pour le public,
- dit que cette mise à disposition gracieuse se fera sans aucune intervention du personnel communal pour la mise en œuvre de la salle de la Cigale

10- AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE MADAME RIVIÈRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'augmentation du temps de travail de Madame Valérie RIVIERE ATSEM de 1ère classe comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Ancien poste	Nouveau poste
ATSEM de 1ère classe 24.30H/semaine	ATSEM DE 1ère classe 31H00/semaine

11 - MISE EN PLACE DES ASTREINTES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur BRISSAUD, décide d'instituer le régime des astreintes (et/ou de permanences) dans la collectivité selon les modalités exposées ci-dessus et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale de les mettre en place dans le respect des dispositions législatives, réglementaires.

12 - RECRUTEMENT AGENT DE BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil Municipal prend acte de ce recrutement et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer ce recrutement dans le respect des dispositions législatives, réglementaires.

13 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire lit aux membres du Conseil son projet de lettre adressée à l'ensemble des conseils municipaux des communes de Juvardeil, Contigné, Brissarthe, et Miré.

Concernant la fusion des EPCI il est demandé si les dates de reprise des réunions de travail sont connues.

Un point est fait sur les effectifs des écoles primaires sur la commune ainsi que sur les TAP où il est constaté 150 inscription, soit 1 enfant sur 2.

Le conseil municipal est informé de la mise en place d'une cellule psychologique à destination des élus et du personnel des services technique suite au décès de Monsieur Marc Nourry.

Par ailleurs, une rencontre du bureau municipal avec les agents du service technique est programmée pour le mardi 20 septembre 2016.

Les prochaines dates de réunion du Conseil Municipal sont les suivantes :

- le mardi 25 octobre,
- le mardi 22 novembre,
- le mardi 20 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h30.